



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

La préfète

Moulins, le 11 JUL. 2018

Circulaire n° 48 / 2018

La préfète de l'Allier

à

Mesdames et messieurs les maires du
département de l'Allier

En communication aux sous-préfets des
arrondissements de Montluçon et Vichy

Objet : commémoration de la fête nationale du 14 juillet

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la cérémonie commémorative de la fête nationale du 14 juillet, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales la journée du samedi 14 juillet 2018.

Je vous serais obligée de bien vouloir procéder à ce pavoisement.

Je vous remercie également de veiller à ce que l'état drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Marie-Françoise LECAILLON